



KONINKLIJKE BELGISCHE VOETBALBOND
UNION ROYALE BELGE DES SOCIÉTÉS DE FOOTBALL - ASSOCIATION

Tel/tél : 02/477.12.16

Fax : 02/479.14.12

Email : mr@footbel.com

Van / De : Administratie - Provinciaal Comité (Provinciaal Secretariaat Brabant) / Administration - Comité Provincial (Secrétariat Provincial Brabant)
Datum / Date 02/01/2018 17:58:51
Subject : Nouveau module e-kickoff - FORFAIT PARTIEL

Madame, Monsieur,

Dès le 1er janvier 2018 un nouveau module sera disponible dans votre e-kickoff afin de déclarer un forfait partiel pour toutes les catégories à l'exception des équipes premières masculines et féminines et ce :

- Jusque 3 heures avant le match pour les championnats provinciaux et régionaux ;
- Jusque 6 heures avant le match pour les championnats des jeunes interprovinciaux et réserves des divisions 2 et 3 amateurs ACFF.

Les parties concernées (adversaire, arbitre et secrétariat de la fédération) seront automatiquement informées du forfait partiel.

Les forfaits partiels devront être annoncés exclusivement par ce biais à partir de cette date.

Consultez sans tarder le tutoriel via le lien suivant : <https://youtu.be/lfxEmBORpm8>

Salutations sportives,

Marc ROOSENS
Regional Manager Brabant